

Introduction

1/ Objectifs de l'étude

Confrontée au constat d'une forte vulnérabilité des jeunes face aux accidents de la route, notamment le week-end et pendant la nuit, l'association Prévention Routière et Assureurs Prévention ont mis en place une campagne nationale de promotion du conducteur désigné. Depuis 1999, date de son instauration, cette campagne a connu un succès important auprès des jeunes. Cependant, l'association Prévention Routière fait le constat d'une faible mise en place d'actions de prévention lors des soirées, et du développement de procédés pouvant freiner l'efficacité des actions telles que le conducteur désigné. Ont par exemple été repérés, le faible coût, voire la gratuité des boissons alcoolisées pour promouvoir les soirées, le non respect de la réglementation sur la vente d'alcool, de la réglementation en matière de publicité sur l'alcool, le sponsoring par des marques d'alcool, l'absence de dispositif de prévention, ...

Dans ce contexte, l'association Prévention Routière souhaitait réaliser une étude permettant de repérer et quantifier les pratiques des organisateurs de soirées festives. Cette étude doit permettre d'aboutir à la mise en place de nouvelles actions pour renforcer la lutte contre l'alcoolisation des jeunes conducteurs, ainsi qu'à une éventuelle interpellation des organisateurs, des pouvoirs publics et des acteurs commerciaux. Plus précisément, l'étude avait pour objectifs :

- d'analyser les pratiques d'organisation des soirées étudiantes
- de repérer les pratiques de prévention mises en place : leurs motivations, les freins à l'adoption de ces pratiques ;
- d'analyser les leviers permettant d'améliorer la mise en place de comportements de prévention lors des soirées étudiantes.

2/ Méthodologie

L'enquête s'est déroulée en trois phases.

★ Phase 1 : phase qualitative exploratoire

L'objectif de cette phase était de recueillir les premiers éléments de connaissance portant sur l'organisation des soirées étudiantes. Elle a notamment servi à préparer la construction du questionnaire de la phase 2.

Elle a consisté en l'interrogation par téléphone, de 10 membres d'une association d'étudiants, en charge de l'organisation des soirées festives. Le guide d'entretien, d'une durée de 45 minutes, détaillait les pratiques d'organisation des soirées, la place de l'alcool au cours de ces soirées, les

motifs (financiers, incitations externes, réussites de la soirée, ...) expliquant les ventes d'alcool, la connaissance et le positionnement par rapport aux pratiques de prévention.

★ Phase 2 : enquête quantitative auprès de 267 associations étudiantes

L'enquête par questionnaire avait pour objectifs d'apporter des éléments chiffrés sur :

- les pratiques d'organisation des soirées étudiantes, les ventes d'alcools réalisées lors de ces soirées ;
- le positionnement des jeunes organisateurs envers les pratiques de prévention existantes.

Au sein de chaque association, la personne interrogée par téléphone était en charge de l'organisation des soirées.

Le questionnaire, d'une durée moyenne de 21 minutes, abordait tous les thèmes relatifs à l'organisation de soirées étudiantes et la prévention.

★ Phase 3 : organisation de 3 focus groups avec des associations étudiantes

L'objectif de ces entretiens de groupe était d'analyser les pratiques d'organisation des soirées, les motivations à ces pratiques, le positionnement par rapport aux risques liés à l'alcool et aux mesures de préventions possibles.

3 focus groups ont été menés, à Lille, Paris et Marseille, réunissant entre 4 et 6 jeunes chacun.

Les thèmes abordés dans ces groupes reprenaient les thèmes de l'enquête quantitative. Certains thèmes ont par ailleurs été approfondis, comme par exemple :

- le positionnement des jeunes organisateurs par rapport aux pratiques d'alcoolisation pendant les soirées : dangerosité perçue ou normalisation des comportements, sentiment ou non de responsabilité au regard des risques encourus par les participants aux soirées,....
- les facteurs expliquant la mise en œuvre de pratiques de prévention : les contraintes et leur efficacité, l'autorégulation de la part des organisateurs et les motivations à cette autorégulation ;
- la perception des pratiques de prévention existante, de leurs possibilités de mise en œuvre, de leur efficacité perçue.

Enfin une partie a été réservée à la critique du Kit de l'opération « Sam, capitaine de soirée »

3/ **Remarques sur l'enquête**

3.1 Chiffres clés

Il n'existe pas de données sur le nombre d'associations étudiantes. Les seules chiffres disponibles portent sur le nombre d'étudiants, et sur celui d'établissements d'enseignement supérieur ;

Les estimations données par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche portaient à environ 2,231 millions le nombre d'étudiants en 2009-2010 dont :

- **1,252 million** à l'université : 706 000 en licence, 477 000 en master et 69 000 en doctorat
- **119 300** en I.U.T.
- **82 000** en C.P.G.E.
- **244 000** en S.T.S. et autres formations (DSCG, DCG, DNTS, DSAA)
- **88 700** en écoles d'ingénieurs (hors universités)
- **445 000** en IUFM, écoles de commerce, d'art, d'architecture, de notariat, facultés privées, écoles paramédicales et sociales et autres écoles.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES, dossier de presse de la rentrée universitaire 2009
(http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Rentree_2009-2010/03/6/dossierentreeOK09_119036.pdf)

Les étudiants se répartissent dans 4 686 établissements publics ou privés :

Figure 1 Établissements d'enseignement supérieur par régions

	Un lycée	Une université (dont IUFM)	Un iut	Une école spécialisée	Une grande école d'ingénieur ou de commerce	Total
Ile-de-France	442	19	18	334	96	909
Champagne- Ardenne	61	2	2	17	14	96
Picardie	72	2	3	31	8	116
Haute- Normandie	78	3	3	25	7	116
centre	89	3	6	29	8	135
Basse- Normandie	63	2	3	32	7	107
Bourgogne	68	2	3	33	10	116
Nord-Pas-de- Calais	148	7	8	99	23	285
Lorraine	97	4	8	45	18	172
Alsace	70	3	5	39	10	127
Franche-Comté	57	2	2	17	7	85
Pays de Loire	169	4	6	75	32	286
Bretagne	150	5	8	84	26	273
Poitou- Charentes	75	3	3	22	10	113
Aquitaine	110	6	6	58	32	212
Midi-Pyrénées	119	5	5	74	25	228
Limousin	34	2	1	19	6	62
Rhône-Alpes	264	10	11	165	39	489
Auvergne	57	3	2	30	8	100
Languedoc- Roussillon	117	6	4	63	15	205
Provence-Alpes- Côte	173	8	5	101	31	318
Corse	8	2	1	3	2	16
DOM	83	6	2	26	3	120
TOTAL	2 604	109	115	1 421	437	4 686

Source : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS 2009)

3.2 La représentativité, une quête impossible

Pour cette enquête, la recherche d'une représentativité s'est avérée difficile, à la fois pour des raisons d'ordre pratique (difficulté d'atteindre les personnes à interroger) mais aussi pour des raisons d'ordre méthodologique. En effet, les soirées étudiantes sont un objet quantitativement méconnu. Les seules données disponibles concernent la population étudiante par région et type d'établissement ainsi que le nombre d'établissements par grandes catégories (université, grandes écoles, etc.). Ces données du Ministère de l'enseignement supérieur, même imparfaites, car regroupant par exemple les facultés en pôles universitaires, permettent de vérifier que l'enquête a atteint ses objectifs de représentativité de la diversité des types d'établissement.

En revanche elles ne permettent pas de constituer une assise statistique s'appuyant sur la fréquence des soirées et le nombre d'étudiants concernés. A titre d'exemple, une école de management de 3 000 élèves peut organiser une soirée par semaine rassemblant en moyenne 1 200 personnes quand une université de 15 000 étudiants est animée une fois tous les deux mois par une soirée de 800 convives. De plus un établissement peut accueillir plusieurs associations, chacune organisant ses propres soirées, quand une classe de BTS d'un lycée ou de master n'aura pas besoin d'une association pour organiser ses soirées. A ce stade des connaissances, on aboutit donc à une impasse lorsqu'il s'agit de s'appuyer sur le nombre de soirées organisées et le nombre d'étudiants concernés par établissement et/ou région pour vérifier la représentativité d'un panel d'enquêtés. Même constat lorsqu'il s'agit de prendre pour base le nombre de BDE ou d'associations par type d'établissement et/ou par académie.

Le recrutement des groupes pour la phase qualitative a suscité des difficultés similaires. L'objectif de diversité des profils n'a donc été que partiellement atteint. Sur l'ensemble des participants, la répartition par genre, type d'établissement, profil de BDE, expérience des organisateurs peut être jugée satisfaisante. En revanche un biais important qu'il convient de prendre en compte dans l'analyse concerne les attitudes à l'égard de la prévention, les participants aux trois groupes ont tous, à des degrés variables certes, un à priori positif sur le sujet, nous n'avons pas réussi à mobiliser d'organisateur véritablement étrangers ou hostiles.

3.3 Des associations difficiles à contacter

En l'absence de répertoire exhaustif et tenu à jour, la prise de contact avec les responsables des soirées organisées dans un cadre étudiant fut la difficulté majeure rencontrée pendant l'enquête. L'association prévention routière avait pourtant communiqué au CRÉDOC un répertoire de la l'Étudiant contenant plus de 4 000 coordonnées d'associations étudiantes. Ce répertoire a été complété par 400 coordonnées communiquées par la Animafac Or il s'est avéré que ce fichier contenait un nombre important de coordonnées obsolètes, de doublons et de numéros inexacts. De sorte que la prise de contact avec les bonnes personnes (organisateur de soirées étudiantes en

activité) a nécessité le travail à temps plein de plusieurs personnes. Pour atteindre un président de BDE (qui éventuellement renverra vers un responsable « soirées »), il est parfois nécessaire de multiplier les appels dans différents services d'une administration universitaire. Ces services ne sont d'ailleurs pas toujours au courant de l'existence d'une association organisatrice de soirée, ou n'en connaissent pas nécessairement les responsables ou bien encore, et c'est le cas le plus fréquent, ils ne peuvent donner que le nom et l'adresse électronique de la personne. L'envoi de mails a donc souvent été l'unique moyen de récupérer les coordonnées des personnes à interroger, avec un taux de retour peu satisfaisant. Enfin ces associations étant fréquemment renouvelées, les noms des BDE fournis sur le fichier ne sont parfois plus utilisés, les adresses mails obsolètes et les responsables dont les coordonnées peuvent figurer ne sont plus en lien avec l'actuel BDE.

Les deux phases qualitatives ont été l'occasion de tester différentes méthodes d'approche. La manière la plus efficace d'obtenir les bons contacts consiste à combiner trois axes certes complémentaires mais classés ici du moins au plus efficace :

a) une recherche par établissement

A partir d'une requête sur un moteur de recherche (ex : écoles d'ingénieurs Marseille) il s'agit d'explorer les sites Internet des établissements, dans la partie vie étudiantes ou vie associative, le nom et la nature des associations est généralement précisé un certain nombre de contacts sont parfois disponibles. Une recherche supplémentaire à partir du nom de l'association débouchera éventuellement sur l'obtention de contacts.

b) une recherche par soirée

A partir d'une requête sur un moteur de recherche (ex : soirées étudiantes/gala Marseille), il s'agit d'explorer les différentes pages proposées, majoritairement en provenance de réseaux sociaux. Fréquemment les pages Facebook décrivant les soirées ou les affiches de soirées postées sur les sites spécialisés (ex : Lille la nuit.com) contiennent des noms de BDE, voire des noms et numéros de téléphone des personnes à contacter pour les prévenir ou autre information.

c) une activation des réseaux étudiants locaux voire nationaux

Une fois quelques contacts obtenus localement, il s'agit de demander aux étudiants organisateurs de soirée de transmettre les contacts d'autres BDE. Les soirées organisées entre plusieurs établissements sont fréquentes, notamment lorsqu'il s'agit d'écoles « à mixité réduite », type école d'électromécanique ou écoles d'infirmières. Il est donc plus rapide de multiplier les contacts par ce biais. A noter d'ailleurs que des associations regroupant plusieurs BDE existent dans les grandes villes étudiantes, y obtenir un contact, revient à potentiellement toucher une vingtaine de BDE.

A l'échelle nationale des réseaux existent. Les corporations des facultés (médecine, droit etc.) sont nationalement en lien les unes avec les autres, l'enseignement supérieur catholique fonctionne également en réseau. Les écoles de commerce, d'ingénieur, instituts d'études politiques, écoles de Kiné ou d'infirmières etc., organisent régulièrement des rencontres interécoles. En utilisant ces réseaux étudiants, les chances de multiplier les contacts sont optimisées.

Il va sans dire que ces méthodes, efficaces, n'en sont pas moins extrêmement coûteuses en temps et en énergie. Il était nécessaire, rappelons-le, d'entrer en contact direct avec les bonnes personnes, en revanche, la stratégie d'approche la plus simple pourrait se limiter à créer un compte Facebook et à chercher à se faire accepter comme « ami » par les BDE qui utilisent ce mode de communication (quasiment tous).

